

### Les décisions

- Décision Budgétaire Modificative (DBM) n°1
- Nouvelles fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)
- Subventions aux associations de l'Université
- Dissolution du CITI
- Adhésion à "Septentrion Universités Presses" et au "Pôle Universitaire Européen de Lille"
- Fonctions et taux des primes administratives (année 1995)
- Demande de subvention "Objectif 1" pour l'ISIV
- Accords avec St Petersburg, Brasov, Trieste, Liège et les universités Suisses
- Eméritat pour quatre professeurs
- Modification de section pour la publication d'un poste d'enseignant au Bulletin Officiel

### Approbation du compte rendu

Le compte rendu du 8 décembre 1994 est approuvé à l'unanimité. Un conseiller souhaite que le délai, entre la réunion du conseil et l'envoi du compte rendu, soit un peu plus court.

### Décision Budgétaire Modificative (DBM)

La DBM n°1, de report, de rattachement et de réserves concerne :

- des crédits non utilisés en 1994 pour 2.253.373 F
- des soldes de subvention à reporter pour 5.825.640 F
- des engagements d'équipements non soldés au 31 décembre 1994 de 2.205.690 F auxquels il faut ajouter l'équipement de la bibliothèque pour 1.200.000 F
- des ressources affectées par le contrat d'établissement, hors recherche, pour 3.831.549 F en formation initiale et 1.074.153 F en formation continue
- un prélèvement de 5.000.000 F sur les réserves, pour l'aménagement sportif et paysager du Mont Houy : terrains de football, piste d'athlétisme...
- des crédits FEDER pour la deuxième extension sciences et celle de la bibliothèque
- les loyers de la Sollac et le rachat des Transloko de la rue des Archers pour 1.108.000 F
- la recherche pour 7.972.251 F

Monsieur Naturel et Madame Cleuet s'inquiètent du choix de l'emplacement prévu pour la prochaine extension de la bibliothèque, car il compromet une extension de l'institut des lettres à proximité immédiate du bâtiment actuel.

La DBM n°1 est approuvé à l'unanimité.

## **Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)**

Le conseil examine une liste de fonctions ouvrant droit à la NBI. Monsieur Desrumaux est en désaccord avec cette liste ; Monsieur Kaczmarek précise qu'il existe des matériels dont le coût est supérieur à 1,5 millions de Francs mais qui ne sont pas scientifiques et des matériels scientifiques qui n'atteignent pas ce montant. Enfin Monsieur Fréville et Madame Cleuet remarquent qu'une fonction, approuvée en commission des personnels, a été oubliée, celle de responsable technique de système de post-production audiovisuelle.

La liste présentée, avec l'ajout "audiovisuel" est approuvée par 28 voix pour et 2 abstentions ; un conseiller ne prend pas part au vote.

## **Subventions**

Le conseil examine les demandes de subventions, approuvées par le bureau de l'Université (Voir tableau en annexe) :

VUC : 100.000 F ; Amicale du Personnel : 20.000 F ; Association Sportive : 50.000 F ; Valuval (pour le prototype destiné au Marathon Shell) : 10.000 F ; FEV : 46.000 F ; Association Retour aux Sources : 9.000 F.

Ces demandes, pour un montant total de 235.000 F, sont approuvées à l'unanimité, moins une abstention.

Subventions accordées au titre du FAVE : 3/4 de POUCE : 49.272 F ; GEA COOFEV : 10.000 F.

Le conseil approuve également, à l'unanimité, une subvention de 57.500 F de l'ENSIMEV.

## **Convention avec le CITI**

Le CITI, Centre Inter-universitaire de Traitement de l'Information, rassemble par convention, les universités de Lille I, Lille III, Valenciennes et l'Ecole Centrale de Lille. Le CITI emploie une trentaine de personnes, mais l'Université de Valenciennes ne bénéficie d'aucun service de cet organisme. Le conseil de Lille III a déjà dénoncé la convention.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour la dissolution du CITI et mandate le Président pour négocier au mieux les intérêts de l'Université (transfert de postes à Valenciennes selon proposition d'un expert nommé par le ministère).

## **Presses Universités du Septentrion**

Afin de créer une structure commune d'édition pluridisciplinaire, les universités de Lille (Lille I, II, III, la Catho.) et celles du Littoral et de Valenciennes proposent de s'associer dans le cadre du projet "Septentrion".

L'objectif est de publier 25 à 50 ouvrages par an. Une demande de subvention sera présentée au Conseil Régional, dans le cadre de l'Objectif 1. Le montant de la cotisation de l'Université est de 10.000 F.

Le principe de la participation de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis est approuvé à l'unanimité.

### **Primes administratives**

A l'unanimité, le conseil approuve la liste des fonctions ouvrant droit à la prime de charges administratives et leur montant maximum pour l'exercice 1995 (du 1<sup>er</sup> septembre 1994 au 30 août 1995). (Cf. Annexe)

### **Objectif 1 à l'ISIV**

A l'unanimité, le conseil approuve le projet "Traitement de l'information et de la communication - système multimédia" présenté par l'Institut Supérieur Industriel de Valenciennes (ISIV), et son plan de financement, à savoir une demande de subvention de 600.000 F présentée au titre de l'Objectif 1 des Fonds structurels européens. Le coût global du projet est de 1.200.000 F (fonds propres de l'ISIV : 300.000 F ; FIBM formation continue : 300.000 F).

Le projet a pour objectif de développer des outils d'auto formation pour les étudiants de la formation continue et de l'apprentissage.

### **Pôle Européen de Lille**

Après examen de la modification de la convention constitutive du Pôle Universitaire Européen de Lille (PUEL), le conseil souhaite la modification du titre du PUEL et la suppression de "métropole lilloise" à l'article 3 ainsi que différents termes donnant un caractère trop "Lillois" à la convention.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le Président à déposer une demande d'adhésion au PUEL.

### **Accords internationaux**

Le conseil adopte à l'unanimité quatre accords de coopération internationale avec :

- l'académie de la culture à Saint Petersburg
- l'université Transilvania de Brasov
- l'université de Trieste
- l'université de Liège

Le conseil adopte à l'unanimité le texte de l'accord-cadre franco-suisse passé entre la conférence des présidents des universités françaises et la conférence des recteurs des universités suisses, sur la reconnaissance des diplômés et la validation des acquis.

### **Mission ferroviaire**

Une association des industries ferroviaires Nord-Pas-de-Calais est en cours de création, à l'initiative de la Mission ferroviaire Nord. Cette association travaillera en liaison étroite avec la fédération des industries ferroviaires françaises. L'association sollicite le concours de l'Université de Valenciennes comme conseiller.

### **Eméritat**

Le conseil décide de conférer le titre de professeur émérite à Madame Moriamez, Messieurs Bourton, Machelart et Martinache pour une durée de trois ans.

## Questions diverses

### - Motion :

Messieurs Naturel et Morel proposent une motion pour protester contre l'insuffisance des créations de postes enseignants. La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

"Afin de pouvoir continuer à garantir la qualité de ses formations et de ses recherches, reconnues par le Comité National d'Evaluation des Universités, le conseil d'administration considère que les créations de postes d'enseignants attribuées à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis sont très insuffisantes.

Elles ne permettront pas d'assurer la prochaine rentrée universitaire dans des conditions satisfaisantes, notamment en anglais à l'ILLA, en mathématiques fondamentales et appliquées à l'ISTV et dans les groupes de formation par apprentissage à l'IUT.

Les actions pédagogiques de soutien prévues par le contrat d'établissement seront grandement hypothéquées.

Il est absolument nécessaire qu'un collectif budgétaire soit rapidement voté permettant l'augmentation substantielle du nombre des créations de postes d'enseignants en tenant compte des demandes formulées par l'Université, l'IUT et l'ENSIMEV, conformément aux constatations du contrat quadriennal."

### - Fléchage d'un poste :

A la demande de Monsieur Fréville, le conseil décide, par 9 voix pour, 8 voix contre et 10 abstentions, de déclarer en 26<sup>ème</sup> section, un poste de maître de conférences en mathématiques qui a été publié, par erreur, en 25<sup>ème</sup> section.

### - Bâtiment :

Monsieur Desrumaux demande au conseil de se prononcer sur l'affectation des locaux qui seront libres après le déménagement des départements gestion et commerce de l'IUT.

### Etaient présents :

<b>Collège A :</b>	Messieurs Angué, Horling, Mairesse, Malvache, Massy et Thierry
<b>Collège B :</b>	Madame Camion, Messieurs Delhaise, Desrumaux, Desseaux, Gremillet, Level, Morel, Naturel, Nogacki et Roger
<b>Collège AITOSS :</b>	Madame Cleuet, Messieurs Bury, Duez et Kaczmarek.
<b>Collège des Usagers :</b>	Mademoiselle Lecutier, Messieurs Boudy, Durand et Moreau
<b>Membres de Droit :</b>	Messieurs Basquin, Mennecier, Tournier et Van Ceulebroeck
<b>Membres Invités :</b>	Messieurs Fréville, Machelart, Moreau, Petit et Etienne

<b>Ont donné pouvoir :</b>	Mademoiselle Pernak à Mademoiselle Lecutier Monsieur Castelain à Monsieur Thierry, Monsieur Del Campo à Monsieur Morel Monsieur Frohly et Soenen à Monsieur Mairesse Monsieur Gérard à Monsieur Durand Monsieur Haine à Monsieur Kaczmarek
----------------------------	---

<b>Excusés :</b>	Mademoiselle Steiner, Messieurs Bocquet, Carpentier, Legendre, Leman, Morage, Parent, Richez et Szymusiak
------------------	---

**DEMANDES DE SUBVENTIONS 1995**

DEMANDEUR	PROJETS	MONTANT							
		du projet 95	sollicité 95	attribué en 94	proposition FAVE 95	proposition bureau 6/02	Commentaires	proposition Finances 8/02	DECISION CA 9/02/95
V.U.C	Fonctionnement		<b>80.000</b>	100.000		<b>80.000</b>		80.000	<b>80.000</b>
	Régates d'aviron 95	280.000	<b>20.000</b>			<b>20 000</b>		20 000	<b>20 000</b>
Amicale du Personnel	Fonctionnement + activités diverses	340.000	<b>20.000</b>	15.000		<b>20 000</b>		20 000	<b>20 000</b>
ASSOCIATION SPORTIVE	Fonctionnement	154.260	<b>50.000</b>	25.000		<b>50 000</b>		50 000	<b>50 000</b>
VALUVAL	Marathon Shell	159.000	<b>10.000</b>	0		<b>10 000</b>		10 000	<b>10 000</b>
3/4 de POUCE		172.230	<b>79.055</b>	30.000	49.272	<b>0</b>		49 272	<b>49 272</b>
VAL AND CIE	Guide du Valenciennois		<b>20.000</b>	Pub pour 5 000 F			Pub pour 5 000F + action diffusion auprès nouveaux bacheliers 20 000 F (Act. incitat.)	voir commentaire	<b>voir commentaire</b>
UNEF ID	Formations Elus	20.000	<b>20.000</b>	0		<b>0</b>		0	<b>0</b>
TC	Annuaire des Promotions	40.000	<b>10.000</b>	0		<b>0</b>		0	<b>0</b>
CORPO 3ème CYCLE	Communication-culture- Promotion-animation- Sports-Recherche	16.900	1 local 1 armoire 1 ligne téléphone	0		<b>0</b>		0	<b>0</b>
RETOUR AUX SOURCES	Rencontre autour du cinéma des origines	Prêt matériel pour 112.500	14.500 <b>9.000</b>	0		<b>9 000</b>		9 000	<b>9 000</b>
FEV	Fonctionnement	51.870	<b>46 000</b>	40.000		<b>46 000</b>		46 000	<b>46 000</b>
FEV	Congrès des fédérations associatives étudiantes	?	<b>4.000</b>	0	<b>refusé</b>	<b>0</b>		0	<b>0</b>
BDE DESS NTCI	Promotion formation Recherche stages	15.600	15.600	0	<b>refusé</b>	<b>0</b>		0	<b>0</b>
Association Etudiants Droit	Journal + adresses stages	8.480	?	0	<b>refusé</b>	<b>0</b>		0	<b>0</b>

DEMANDEUR	PROJETS	MONTANT							
		du projet 95	sollicité 95	attribué en 94	proposition FAVE 95	proposition bureau 6/02	Commentaires	proposition Finances 8/02	DECISION CA 9/02/95
Corpo GEA ASSOCIATION	La tête et les jambes Salon de la bière et de	21.350	?	0	refusé	0		0	0
GEA B	la gastronomie	31.650	3.000	0	refusé	0		0	0
BUREAU DES ETUDIANTS GEA	Fonctionnement Voyage en Espagne	10.620 100.000	déficit de 4.270 ?	0	refusé	0		0	0
ASSOCIATION GEI	Fonctionnement + agenda Voyage futuroscope	3.500 300/etud	3.500 ?	0	refusé	0		0	0
GEA COOFEV	2ème antenne Tertiales	10.000	10.000	0	10 000	0		10 000	10 000
ENSIMEV AMEV	Tournoi Inter ENSI	46.000	15.000	0	Dossier arrivé le 20/02/95				
ENSIMEV AMEV	Soutien Scolaire	44.270	6.000	6.000	Dossier arrivé le 20/02/95				

Action particulière

FEV	Agenda	140 000	80 000	90 000	80 000	0	plus recettes sponsors 1994 * Fam.Val.=11 860 F * CCI =18 976 F * Banque Pop.=15 000F	Bon de commande et recettes sur	sur le FAVE le FAVE
-----	--------	---------	--------	--------	--------	---	---	------------------------------------	------------------------

TOTAL

140 000 F 235.000 F

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 9 Février 1995**

**PRIMES CHARGES ADMINISTRATIVES**

**PROPOSITION - EXERCICE 1995  
(du 1/09/94 au 30/08/95)**

Fonctions ouvrant droit	Taux maxi
<b>1 - Directeurs de composantes</b>	
DROIT	35 000
LETTRES	35 000
SCIENCES	35 000
IPAG	17 500
ISIV	17 500
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>140 000</b>

<b>2 - Chefs de département IUT</b>	
GEA - TC - GMP - MI - GEII - Mesures Physiques	17 500 (x6)
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>105 000</b>

<b>3 - Vice-Président</b>	
1er Vice-président	40 000
Autres Vice-présidents (5)	28 000 (x5)
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>180 000</b>

<b>4 - Directeurs de service commun</b>	
SUAOIP	23 500
DUFAPS	17 500
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>41 000</b>

<b>TOTAL</b>	<b>466 000</b>
--------------	----------------

\* Le complément pour atteindre le taux maxi sera pris sur ressources propres.